

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
 Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 Cts. Toute personne qui recruta cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{IE}

1892

SOMMAIRE:

L'Hostie, 541.—La gratuité de l'enseignement 541.—Pèlerinage au Mont Saint-Michel, 542.—Consultation, 547.—Ravachot et les mauvaises lectures, 547.—A travers les journaux, 548.—Les alcooliques modérés, 549.—La rose d'or, 550.—A travers le monde des nouvelles, 551.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 17 juillet	—VI P. oct. de la Dédicace.
Lundi, 18	— Saint Camille de Lellis.
Mardi, 19	— Saint Vincent de Paul.
Mercredi, 20	— Saint Jérôme Emilien.
Jeudi, 21	— Saint Sacrement.
Vendredi, 22	— Sainte Marie-Madeleine.
Samedi, 23	— Saint Apollinaire.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5 h. 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h. Vêpres à 7 h.

ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE,
Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

ÉGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congrég.nistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.;

Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6½ et 8 h.—Sermon et Salut à 5 h.

ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h½—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messe basse le dimanche à 6.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES

POUR LA

—PRIÈRE DU SOIR EN COMMUN—

“ Etude ”

Offerte à MM. les Curés et Missionnaires

PAR LE PROMOTEUR

Eglise Saint-Sauveur, Québec

MM. les Curés de Trois-Rivières et de Nicolet doivent s'adresser à M. de CARUFEL, libraire, à Trois-Rivières, pour les images (Cachets de l'Association) et pour cette “ Etude.”

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

L'HOSTIE

Dans son sens étymologique, le mot *hostie* signifie victime offerte dans un sacrifice.

Dans son sens usuel, le mot *hostie* désigne le pain non encore consacré qui sera présenté à l'autel, pour que sa substance soit changée en la substance du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par la vertu des paroles de la consécration.

L'hostie doit être faite avec de la pure farine de froment, c'est-à-dire avec la meilleure espèce de blé.

Lorsque l'on parle de l'hostie consacrée on ne dit plus simplement une hostie, mais la **SAINTE HOSTIE**.

Que ce symbolisme nous fasse offrir à Dieu ce que nous avons de meilleur ; nous porte à nous regarder comme le froment de Jésus-Christ. Surtout offrons à Dieu un cœur contrit qu'il ne méprise jamais. C'est de cette manière que nous deviendrons le vrai froment de Jésus-Christ.

La gratuité de l'enseignement

Nous prions les partisans de la gratuité de l'enseignement de lire attentivement l'opinion de M. Jules Lemaitre, qui est loin d'être un cléricail :

« N'allez pas croire, dit-il, que les dernières réformes de l'enseignement primaire aient eu nécessairement pour résultat de répandre davantage l'instruction et de diminuer le nombre des illettrés. A mon avis, c'est plutôt le contraire qui est arrivé, et cela est facile à comprendre. La gratuité a tué l'assiduité. Au temps où les parents payaient les mois d'école, ils en voulaient pour leur argent et avaient soin que leurs enfants fussent assidus : aujourd'hui, ils en prennent à leur aise, attachant peu de prix à ce qui leur est offert gratuitement. Et, d'autre part, je crains que la

gratuité n'ait ralenti le zèle des maîtres. Ils n'ont pas, comme jadis, un intérêt direct à ce que tous leurs élèves apprennent quelque chose; ils sont de plus en plus tentés de s'occuper particulièrement de trois ou quatre écoliers capables de leur faire honneur, et négligent volontiers le reste de leur classe. Et ainsi il s'est trouvé que la loi nouvelle allait contre son but. C'est quelquefois le sort des lois jacobines, des lois conçues dans la méconnaissance des conditions de la réalité.»

Pèlerinage au Mont Saint-Michel

L'année dernière les lecteurs de la *Semaine Religieuse* ont bien voulu m'accompagner à Fourvières, à Ars et à la Sainte maison de la sainte Vierge à Lorette. Aujourd'hui si la chose leur plaît, allons dans un des plus jolis coins du monde, dans le beau pays de Normandie, d'où viennent, en grande partie, nos ancêtres au Canada.

Un récent voyage fait à travers ces sites inoubliables, me permet de rafraîchir les souvenirs de ceux qui ont eu l'avantage de visiter ces lieux, tout en remuant délicieusement mes impressions d' alors.

C'est grâce à ces circonstances que j'ai pu voir Granville, petite ville très originale, adossée au roc. Telle vous l'avez connue autrefois, telle on la retrouve aujourd'hui, fidèle à ses traditions et à ses franches allures. Fière du passé, Granville n'a pas même daigné modifier le nom de ses rues, pour les affabler, comme la mode en est aujourd'hui, d'appellations peu justifiées. J'ai donc pu saluer la vieille rue des Juifs, la rue du Pont, la rue des Moulins, et plus loin dans la Haute-Ville, la rue Saint-Jean, la rue Notre-Dame et enfin la rue du Nord, vrai chemin de ceinture au-dessus des escarpements du roc. En flânant sur le *Cours Jouville*, j'ai pu voir, toujours à leur place, sur les bords du Bosq, ce double rang de laveuses qui, de temps immémorial, paraît-il, blanchissent à coups de battoir le linge des bourgeois, tout en noircissant à coups de langue leurs concitoyens: le tout, bien entendu *ad majorem Dei gloriam*.

Et qu'elle m'a paru belle, la vieille église, perchée sur ce sommet rocheux, où le vent fait rage nuit et jour, mais qui se rit du vent sous son impénétrable armure de granit!

Du haut de cette citadelle bâtie par la nature, je domine le port, que le gamin de huit à dix ans arpente des heures entières, guettant le départ ou l'arrivée du petit vapeur *Comète*, qui va à Jersey ou en revient.

Granville: Départ à 8 heures du matin et en route pour Coutances, Avranches, Pontorson et le Mont Saint-Michel. Ce qui

attire surtout le touriste vers ces endroits, c'est le Mont Saint-Michel. *Hoc erat in votis.*

Coutances, la ville épiscopale de Monseigneur Germain, Avranches et ses environs offrent aussi un intérêt réel. La cathédrale gothique de Coutances est une des plus belles que j'ai vues. L'église de Saint-Pierre et celle de Saint-Nicholas méritent aussi une mention particulière.

En compagnie de M. l'abbé Biorol, curé de Saint-Pierre Langers, commune qui renferme le coin de terre habité jadis par mes ancêtres, et où je retrouve encore des parents, je me rends à Dragey, autre commune du canton de Sartilly.

Les Quarante-Heures avaient lieu dans cette paroisse, et me fournirent l'occasion de rencontrer tous les braves curés normands du voisinage. Ils y étaient réunis au nombre de douze, tous plus aimables les uns que les autres ; leur franche amitié et leur généreuse hospitalité, m'ont rappelé nos braves curés canadiens.

Les détails que j'ai pu leur donner sur notre pays ont été pour eux toute une révélation.

Ils étaient tout oreilles pour écouter le prêtre canadien leur parlant de son heureux pays, de ses habitants, de leur foi pratique, de la liberté religieuse dont ils jouissent sous le règne d'une souveraine protestante.

Ils avaient peine à en croire leurs oreilles, et ils auraient vivement souhaité être aussi bien traités par leur gouvernement.

Mais quelle langue parlez-vous au Canada, me demandait-on ?

La langue que je parle en ce moment, Messieurs, répondez-je.

Ils croyaient, ni plus ni moins, que nous dussions parler l'anglais ou le sauvage !

Après le dîner, on me fit l'honneur de chanter les vêpres et de donner la bénédiction du Saint Sacrement.

C'est d'une fenêtre du presbytère de Dragey que j'ai aperçu pour la première fois, comme flottant au milieu de la mer, le Mont Saint-Michel et la Merveille qui le couronne. J'ai hâte d'y arriver après avoir visité la ville d'Avranches. J'y suis, et je vois les ruines de l'ancienne cathédrale, construite vers 1090, et consacrée par l'évêque l'urgis en 1122. Parmi ses reliques on remarque la pierre où Henri II Plantagenet s'agenouilla, pour recevoir des légats du Pape l'absolution, après le meurtre de Saint-Thomas Becket.

On a commencé depuis 20 ans, à Avranches, l'église de Notre-Dame des Champs ; c'est une construction gothique qui promet beaucoup. Je dois mentionner aussi l'église de Saint-Gervais où l'on conserve une relique insigne : c'est le crâne perforé de saint

Aubert, évêque d'Avranches. Le vénérable curé de la paroisse, M. Lemains, en nous faisant vénérer cette relique, nous raconta le fait suivant :

« Lorsque l'archange saint Michel apparut à saint Aubert pour lui demander de bâtir une église sur le Mont Saint-Michel, le saint évêque crut à une illusion du démon et demanda à Dieu une preuve manifeste et éclatante de sa volonté.

Alors l'archange toucha de son doigt la tête de saint Aubert, qui demeura perforée. Le saint évêque vécut de nombreuses années encore dans cet état. Saint Aubert ne douta plus de la volonté du ciel, après un fait si merveilleux, et il construisit en 708 la première église du Mont Saint-Michel.

Avranches : départ à 4 heures après midi pour Pontorson et le Mont Saint-Michel. Le premier poste offre peu d'intérêt ; d'ailleurs on ne s'arrête guère chez le concierge quand on va visiter un monument comme celui du Mont Saint-Michel. Tout au plus, lui demande-t-on son chemin. Pontorson fait mieux du reste que de vous l'indiquer ; il vous fournit des omnibus qui vous conduisent droit au Mont, non plus à travers les sables comme jadis, mais par une route parfaitement carrossable.

Pauvre route, l'utilité en est pourtant évidente, ce qui n'empêche qu'on voue à la vindicte publique les ingénieurs qui en ont conçu et exécuté le projet, les accusant de mettre en péril l'existence du Mont Saint-Michel. Je laisse dire, et je prends place dans l'omnibus.

Nous arrivons enfin au bout de ce chemin conquis sur la mer, en face d'une muraille pleine, flanquée de deux tourelles. Un instant on se demande s'il faudra l'escalader. Mais une passerelle en bois vous fait immédiatement contourner cet obstacle apparent et vous conduit à la porte même du village aérien. Par exemple, gare aux jarrets ! Chaque aliment fourni à notre curiosité nous coûtera une ascension nouvelle. Mais qui pense à se plaindre de la fatigue en face de cette merveille unique au monde et bien autrement intéressante que la tour Eiffel.

Je n'entreprendrai pas d'énumérer toutes les beautés de l'œuvre, je demeure délicieusement ravi devant la puissante conception du génie, et je risque un torticolis à force d'admirer ces superbes élancées de granit qui couronnent le Mont de l'Archange. On aura beau dire, la foi seule peut inspirer et soutenir de telles audaces. Aujourd'hui il est devenu urgent de réparer les ravages du temps : ce n'est pas si facile qu'on pourrait le penser et les gens du métier sont à se demander comment, même avec nos puissants engins

d'échafaudage, ils pourront atteindre les points avariés et y lancer leurs équipes d'ouvriers. Et puis le nerf de la guerre ne fait-il pas défaut ? On le dit, et nous ne sommes plus, sous ce rapport, au XV^e siècle : la main-d'œuvre moderne se fait plus chèrement payer. Dans tous les cas, si on ne se hâte, il se produira bientôt de désastreux écroulements ; car chaque jour le temps fait son œuvre sur les pierres comme sur les hommes.

J'ai terminé ma jérémiade. Reentrant en moi-même, je m'aperçois que l'admiration est un sentiment qui, au temps voulu, n'empêche pas l'estomac de réclamer ses droits. Je redescends donc rapidement de ces hauteurs vertigineuses pour m'occuper de la question du dîner. Justement je n'avais pas quitté l'omnibus, que déjà on m'avait glissé entre les doigts une carte ainsi libellée, en gros caractères : A la Renommée de l'Omelette—Hôtel Paulard, aîné. Par principe, je me défie de la réclame. Pourtant je réfléchis qu'en pareille matière un touriste, qui aurait mal diné, ne ferait, ni pour or ni pour argent, un accroc à la vérité. Fort de cette observation profonde, je franchis le seuil de l'Hôtel Paulard, aîné. Je n'ai, bien sûr, aucun motif de discréditer l'hôtel d'en face, ni celui d'à-côté, persuadé au contraire qu'une intelligente émulation s'exerce en ces endroits au profit du voyageur ; mais enfin, ne les connaissant pas, je n'en puis rien dire. Mais ce que je connais fort bien, c'est l'hôtel Paulard aîné, c'est l'omelette du crû et beaucoup d'autres bonnes choses.

Après avoir refait mes forces, je quitte l'hôtel pour retourner à la gare de Pontorson.

Je jette au Mont un dernier et douloureux regard et je m'engage de nouveau sur l'étroite passerelle qui va m'en séparer. Il n'est que temps ; car la longue voiture qui doit nous ramener est déjà envahie par neuf voyageurs qui, avec nous, complète la douzaine. Un peu mêlé, le chargement ; mais ce serait le cadot de nos soucis, si l'on trouvait seulement où loger ses condes. Bah ! dans le pays des sardines faut-il s'étonner d'être traité comme cet excellent poisson ? On arrive tout de même à la gare de Pontorson, et cinq minutes plus tard on peut se reposer dans le coin d'un wagon qui fait route vers Saint-Malo. Amis lecteurs, au revoir donc jusqu'à ce que je vous redise l'histoire du Mont Saint-Michel.

Entre tous les monuments semés sur le vieux sol neustrien et qui en font le recueil lapidaire le plus complet des hardiesses de l'art gothique ; entre ces chefs-d'œuvre, qui, de la cathédrale de Rouen à celle de Coutances, ravissent d'admiration, il en est un qui les surpasse tous, et dont la poésie architecturale rehaussée

par le grandiose incomparable du site, justifie pleinement son surnom de *Merveille de l'Occident*. C'est le Mont Saint-Michel.

Cette montagne réunit toutes les beautés de la nature, de l'art et de l'histoire.

Au sein d'une baie immense, non moins ravissante que celle de Naples, encadrée par les campagnes pittoresques de l'Avranchin et les côtes abruptes de la Bretagne, s'élève ce rocher granitique qui porte, à plus de 300 pieds au-dessus des sables, une couronne de majestueux édifices.

Cette célèbre montagne fut toujours considérée comme un lieu sacré.

Au sixième siècle, saint Pair, apôtre de ces contrées, y fonda un monastère. Son illustration date donc de loin.

En l'an 708, saint Michel apparut à saint Aubert, évêque d'Avranches, et lui ordonna d'élever sur la célèbre montagne un sanctuaire où il serait honoré à l'avenir, comme il l'était déjà en Italie, sur le Mont-Gargun.

L'apparition du saint Archange et les faits qui le suivirent furent bientôt connus, et dès l'année 710, de tous les points de la chrétienté, accouraient, comme ils s'y pressent encore, les pèlerins dévots à l'Archange que la France du moyen-âge adopta pour patron. Les souverains ne craignirent pas de se joindre à la foule des pèlerins venant des plus lointaines régions.

La plupart des rois de France ont visité le Mont Saint-Michel. Notons particulièrement Charlemagne et Saint-Louis, Philippe le Hardi et Philippe le Bel, Charles VII et Louis XI, François Ier et Charles IX.

Les provinces et les villes y envoyèrent des députations solennelles : de nombreuses caravanes de pèlerins de toutes les classes de la société y affluaient, non seulement des extrémités de la France, mais encore de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie, en si grand nombre, qu'il fallut ouvrir des routes spéciales qui existent encore sur plusieurs points, et qu'on appela *Voies Montoises*, ou dans un langage saintement poétique, *Chemins du Paradis*. Malgré les fatigues de la route presque toujours accomplie à pied, ils arrivaient en chantant des hymnes et des cantiques, sonnante de la trompette, du tambour etc, et repartant joyeux, décorés de médailles, de coquilles, et de pieux souvenirs qu'ils conservaient comme reliques de ce lieu béni.

VIATOR.

(A suivre.)

CONSULTATION

Que pensez-vous de la pratique générale suivante ? Le jour de la Toussaint, on dit les vêpres des morts après celles de la fête ; après les vêpres des morts, on reprend les ornements blancs pour le salut. Est-ce qu'il ne serait pas plus liturgique de faire le salut après les vêpres du jour, et de commencer, seulement après le salut, les vêpres des morts ?

R. Notre correspondant reconnaît lui-même que la pratique dont il s'agit est générale ; nous croyons comme lui, et c'est déjà une raison pour ne la blâmer qu'à bon escient. De plus, la Rubrique veut que les vêpres des défunts suivent immédiatement les vêpres de la Toussaint. Les vêpres des défunts sont si bien jointes aux vêpres de la fête, que les complices ne se disent qu'après. Quant au Salut du Très Saint Sacrement, c'est une fonction non prévue par la rubrique ; nous ne voyons pas d'inconvénient à ce qu'il ait lieu après.

Nous ne croyons pas non plus qu'il faille à mettre rigoureusement ce principe, que l'Église est en deuil après les vêpres des morts ; le deuil n'est pas si entier qu'il exclue un salut. C'est ainsi que De Herdt, après avoir dit que le jour des morts toutes les messes, à l'exception de la messe conventuelle, doivent être de *requie*, quand même l'office serait double, ajoute : *Alia officia, ut administratio sacræ communionis, concio. etc., in colore officii diei fieri debent.* — N. R. *Théologique.*

Ravachol et les mauvaises lectures.

Un bout de biographie du fameux Ravachol par lui-même :

« Ma mère, qui était catholique, m'a élevé dans ses croyances. Libre de toute surveillance, j'ai continué volontairement, dans ma jeunesse, à fréquenter les églises et à assister aux messes. Je croyais fermement alors à ce que m'avaient enseigné et ma mère et les prêtres. Je croyais à Dieu, à une seconde existence après la mort, aux récompenses et aux châtimens d'une autre vie.

» Au foyer des paysans, dans la solitude de ma vie de pâtre, mes croyances n'avaient fait que s'affermir. Un jour, je me pris de goût pour la lecture. Celle du *Juif Errant*, par Eugène Sue, avait déjà produit sur moi une impression profonde lorsque j'ai été complètement affranchi des erreurs de mon passé à la voix de Paule Minck qui était venue faire, à Saint-Chamond, une conférence anti-léricale.

» D'autres lectures, d'autres conférences, une surtout du conseiller municipal Chabert, ont achevé d'ouvrir mes yeux. J'ai voulu

savoir quel journal pourrait le mieux m'initier; on m'indiqua le *Proletaire*. Le premier numéro que j'ai lu était, je me souviens, daté du 13 mars; il contenait une apologie de la Commune. J'ai été vivement intéressé. J'ai lu assidûment aussi le *Citoyen de Paris*.

» Un teinturier m'a fait entrer, à Saint-Chamond, dans un cercle d'études sociales en formation. Là, j'ai souvent entendu plusieurs orateurs collectivistes et anarchistes.

» J'ai débuté par le collectivisme; j'étais alors réfractaire à l'anarchie. Mais des réflexions plus complètes et plus mûres m'y ont amené peu à peu. J'avais alors vingt-cinq ou vingt-six ans.»

Voilà ce que font invariablement les livres et les amis mauvais.

A travers les Journaux

On lit dans la *Patrie* :

« Individuellement, dit-elle, les membres des communautés religieuses sont relativement pauvres, mais les collectivités sont très riches.

» Les Sulpiciens, par exemple, possèdent en espèces sonnantes un capital disponible plus considérable que celui de la banque de Montréal, sans compter la riche seigneurie qui leur a été concédée en 1663 par le roi de France à condition que le produit en serait employé à l'instruction des enfants français et sauvages.

» Cette condition du fidéi-commis n'a pas été remplie. En vertu de l'acte constitutif passé en 1840 par le parlement du Bas-Canada la communauté devait en outre faire rapport de l'emploi du revenu de la propriété aussi souvent qu'elle en serait requise par le gouvernement. Elle n'a jamais fait de rapport et n'en fera probablement jamais.

» Pendant la dernière session, M. Turgeon a voulu avoir un rapport au sujet de l'emploi des revenus de cette communauté; le gouvernement de Boucherville n'a pas voulu y consentir.

» La maison mère de la communauté est en France, de sorte que c'est en dehors du pays que vont s'enfuir les fonds provenant des revenus qui devraient être appliqués à l'éducation de notre jeunesse canadienne.

» L'abolition des exemptions de taxe est devenue nécessaire. Le gouvernement de Boucherville aurait dû comprendre cela et puisqu'il voulait absolument taxer, l'occasion était belle pour faire retomber une partie du fardeau sur ceux qui jusqu'ici ont beaucoup retiré de la caisse provinciale, mais ne lui ont jamais rien fourni.»

Comme les imputations et les accusations de cet écrit regrettable ne sont appuyées sur aucune preuve, il suffit pour aujourd'hui de les nier purement et simplement, en vertu du principe : « Quod gratis asseritur, gratis negatur. » L'important pour le moment est d'enregistrer les déclarations de principes de certains journaux.

L'Echo des Deux Montagnes n'est guère plus injuste quand l'élément religieux est en cause, mais il semble craindre de ne pas mériter la palme de la brutalité. Qu'on en juge par la citation suivante :

« La taxe directe frappe tous les citoyens moins les prêtres. Pourquoi cette préférence envers tant de curés qui nagent dans l'abondance tandis que tant de pauvres gens gémissent dans la gêne et paient cependant les impôts.

« C'est un privilège inique et insolent que la tourmente révolutionnaire a fait disparaître de France ; c'est un reste de barbarie qui ne devrait plus être en honneur sur la terre d'Amérique et qui devra s'évanouir quand des hommes d'un libéralisme sans peur et sans reproche reprendront les rênes du pouvoir à Québec. »

Le *Prix Courant*, publication commerciale qui nous semble animée d'un excellent esprit, a publié sur la lecture des journaux sérieux, un écrit vrai en tous points, et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier :

« A part cette littérature aussi légère que peu utile, dit le *Prix Courant*, combien circule-t-il parmi nos concitoyens de journaux sérieux, de revues ou de livres utiles ? Les commerçants, malheureusement, ne sont pas la seule classe de Canadiens à qui ce reproche peut être adressé, les hommes de profession, médecins, notaires, avocats, sont tout aussi coupables. »

« On lit beaucoup plus aujourd'hui qu'il y a dix à vingt ans, c'est vrai ; mais si l'on cherche à savoir ce qui se lit, on arrive à la conclusion que le progrès réel est bien mince. »

Les alcooliques modérés

« Beaucoup de personnes des classes moyennes, des hautes ou des basses classes, portent de graves préjudices à leur santé, tout en s'imaginant mener une vie très sobre. Sans doute elles boivent dans une mesure qui reste éloignée de l'ivresse, mais l'usage habituel de la boisson leur prépare bien des amertumes pour les dernières années de leur vie. »—Dr James Johnson.

» Il ne peut subsister aucun doute sur le fait qu'un excès accidentel est beaucoup moins nuisible à la santé que l'habitude d'absorber chaque jour une dose *modérée* de boisson d'alcool. » — Dr Copland.

» Pour moi, nul doute qu'il faille attribuer un grand nombre des maladies douloureuses et redoutables que j'ai eu l'occasion d'observer, à l'usage quotidien de boissons alcooliques, même quand il s'agissait de quantités regardées habituellement comme modérées. » — Henry Thomson.

La rose d'or

Rome, 2 mai.

M. Tofani, orfèvre du Saint-Père, a reçu l'ordre d'exécuter la *Rose d'or*, destinée à la reine Amélie de Portugal, fille du comte de Paris.

Depuis trois cents ans, la boutique de l'orfèvre qui confectionne la rose se trouve tout près du Vatican et de Saint-Pierre.

La tige de la rose, en or massif, mesure un mètre dix. Le calice de la fleur est formé de mosaïque, sur laquelle sont artistiquement gravés le nom du Pontife régnant, la date de l'envoi du souvenir et les titres de la souveraine.

Les feuilles d'or de la rose sont parsemées de poussières de diamant imitant la rosée du matin.

Le tout est renfermé dans un superbe écrin de satin blanc, piqué çà et là de boutons de rose d'argent.

* *

Le vase, qui soutient une branche de rosier, sera relevé à ciseau avec des arabesques XVII^e siècle ; il aura au milieu l'image de l'Immaculée-Conception, copiée de celle qu'on vénère dans l'église de Saint-André *delle Fratte* et qu'on appelle la Vierge de Ratisbonne ; car ce fut au pied de son autel qu'eut lieu la conversion du juif Théodore de Ratisbonne, le 20 janvier 1842. Les anses, finement ciselées, auront une tête d'ange à la moitié de leur développement. Autour du pied sera gravée la dédicace.

* *

Un semblable cadeau ne s'envoie pas comme un colis ordinaire.

L'étiquette veut que deux ambassadeurs du Pape le portent à la souveraine choisie. Ces deux ambassadeurs appartiennent à la première noblesse romaine.

Le cérémonial porte :

1° Qu'une voiture de la Cour, enguirlandée de roses blanches naturelles ou artificielles, doit attendre à la gare les deux envoyés du Pape.

2° Dans la cour du palais, les troupes porteront les armes et les tambours battront aux champs.

3° Le plus âgé des envoyés, portant sur sa tête l'écrin de la rose d'or, le déposera sur une table recouverte d'une nappe de soie blanche.

4° La Cour se rendra aussitôt dans la chapelle du château, où une messe solennelle sera célébrée par l'évêque de la ville. Puis la souveraine, prenant place sous le dais, à côté de l'évêque, se rendra dans le salon de réception.

L'un des envoyés, le plus jeune, lira une lettre du Pape, tandis que l'autre, agitant par trois fois la rose d'or, la remettra à l'évêque.

La souveraine se met alors à genoux devant le prélat, qui dépose la rose sur son cœur en prononçant cette parole : « *Ecce rosa mystica, donum Sanctissimi Patris.* Voici la rose mystique, don du Très Saint-Père. »

La souveraine embrasse la fleur et répond : « *Deo gratias.* Rendons grâces à Dieu. »

Les chœurs entonnent alors un solennel *Te Deum*.

Le roi s'avance à son tour, et décoré les deux ambassadeurs du Pape.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante Heures auront lieu à l'Hôtel-Dieu, le 17; au Mont-Carmel le 19; au Cap Saint-Ignace, le 21; à Saint-Laurent, le 22.—M. l'abbé Langlois a obtenu la permission de quitter le vicariat de Saint-Casimir pour aller exercer le saint ministère dans le diocèse de Providence.—Nous regrettons d'apprendre que l'état de santé de M. Delachevrotière, curé de Tring, ne s'améliore nullement.—M. l'abbé Dugas, curé à Cohoes, proteste énergiquement contre l'imputation d'avoir voulu transplanter chez lui le plan Faribault. Nous le félicitons, et nous sommes heureux de pouvoir croire qu'il n'a jamais songé un seul instant à pareille chose.—Le *Canadien* de Montréal est passé aux mains d'une compagnie à fonds social, et devient ainsi, d'une manière stable et permanente, l'un, des organes du parti libéral.—Le *Moniteur Acadien* a publié un supplément illustré de 50 pages, à l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation. Ce sup-

plément renferme 130 portraits et gravures très bien réussis et une foule de détails biographiques et historiques du plus haut intérêt. On peut se le procurer moyennant 50 centins. Nos félicitations et nos meilleurs souhaits de prospérité au *Moniteur Acadien* qui a rendu tant et de si précieux services à nos frères les Acadiens.

Ontario.—Une preuve que le rapatriement n'est pas une utopie c'est que depuis deux ans, environ 60 familles canadiennes françaises ont quitté Fall River pour venir se fixer à Sturgeon Falls, Ontario. Ce rapatriement s'est fait naturellement, et sans l'intermédiaire d'agents, ce qui ne coûte pas cher. M. l'abbé Ferron, ancien Oblat, est le desservant de cette mission.

Italie.—Le roi Humbert est dans un besoin pressant d'argent, depuis que la France ne commet plus la sottise de lui en fournir.— Les dernières élections municipales de Rome ont donné la majorité de la liste à M. Crispi, l'ancien ministre sectaire et haineux. Les prochaines élections générales le ramèneront sans doute au pouvoir, et alors, la France n'aura qu'à se mettre en garde.

France. — M. Drumont accuse le président des assises, M. Mariage, d'être allé pendant la délibération du jury et sans avoir été appelé par les jurés, leur « extorquer » leur verdict. Il aurait abusé de leur ignorance juridique en leur disant que leur verdict n'aurait pas de bien graves conséquences, etc., etc.

Or, quand le verdict a été rendu et l'arrêt prononcé, les jurés, à l'unanimité, ont signé un recours en grâce en faveur de M. Drumont.

Chacun des jurés interrogés à part par un des rédacteurs de la *Libre Parole*, aurait confirmé en substance les révélations de M. Drumont au sujet de l'attitude et de la conduite du président Mariage. — La suppression du traitement d'un certain nombre d'évêques et de prêtres va permettre au gouvernement d'augmenter le budget des ministres de la synagogue.

Rome.—Le dernier jour de mai, a été célébré à Rome le quatrième centenaire de la venue à Rome de la Lance de la Passion.

Le sultan Bajazet II, fils du successeur de Mahomet, après s'être trouvé en guerre avec son émule Zizime, conclut la paix sous les auspices d'Innocent VIII, en assurant le libre séjour à Zizime à Rome, avec riche dotation, et en offrant au Pape, entre autres dons précieux, l'insigne relique de la Lance de Notre Seigneur qui, à deux reprises, avait été transportée de Jérusalem à Constantinople.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUÉBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commençant et après LUNDI le 6 juin 1892, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.25 a. m. 10 a. m. 5.15 p. m. 6.30 p. m.

Arrivée à Sainte-Anne, à 8.30 a. m., 11.10 a. m., 6.25 p. m. 7.40 p. m.

Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m. 7.20 a. m. 11.50 a. m. 4.30 p. m.

Arrivée à Québec à 5.25 a. m. 8.25 a. m. 12.55 p. m., 5.40 p. m.

POUR LES TRAINS MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. Départ de Montmorency à 4.00 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.05 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. 6.30 p. m.

Arrivée à Sainte-Anne, à 6.50 a. m. 8.20 a. m. 9.05 a. m. 3.10 p. m., 7.40 p. m.

Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m. 7.10 a. m. 11.50 a. m. 4.30 p. m.

Arrivée à Québec à 6.25 a. m. 8.00 a. m. 12.55 p. m. 5.40.

Les trains du dimanche qui laissent Québec à 6.05 a. m. et 8.20 a. m. et le train qui laisse Sainte-Anne à 7.10 a. m. n'arrêtent pas aux stations intermédiaires.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. E. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

PIANOS ET ORGUES

Le plus grand assortiment à Québec provenant de fabriques américaines et canadiennes, est chez les éditeurs Bernard, Fils & Cie. Le choix se compose des marques de fabriques de renom suivantes :

HALLET, DAVIS & Co..... Boston	SCHUBERT PIANO Co..... New-York
O. NEWCOMB & Co..... Toronto	EVANS, BROS PIANO COS... Ingersol
MENDELSSOHN Co..... "	UNLIDGEE PIANO Co..... Unlidge
THOMAS ORGAN Co... Hoodstock	HARMONIUM UNLIDGEE ORGAN Co... Unlidge
W. DOHRETY & Co... Clinton	W. BELL & Co..... Guelp

DEUX SUPERBES PIANOS D'OCCASION

en parfait ordre et à très bas prix, fabriqués par Evans Bros pianos et R. S. Williams & Son. Ces pianos ont été quelque peu en usage, ils sont néant moins en PARFAIT ORDRE, et ne cèdent en rien à ceux sortant de la manufacture - en considération des montants d'argent que nous avons reçus sur ces pianos, nous pouvons les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une GARANTIE

INSTRUMENTS DE CUIVRE ET A CORDE pour corps de musique.

SEULE AGENCE Autorisée à Québec de la Machine à Coudre sans rivale. LA DOMESTIC de New York.

BERNARD, FILS & Cie, | EDITEURS DE MUSIQUE

135 & 137, RUES ST-JEAN ET STE-URSULE, H.-V.

(En face de M. McWilliam, confiseur).

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. "

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité. Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

CATÉCHISME

DE L'ENCYCLIQUE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS

A VENDRE Au bureau de la " SEMAINE RELIGIEUSE. " PRIX : 5 cents l'exemplaire ou 3 piastres le cent.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc

HARMONIUMS :

Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Cornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes), VITRINES POUR COMPTOIR

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.
Téléphone 276.